

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 juillet 2015

OBJET :
Adhésion à l'association « Un toit partagé »
et désignation d'un représentant

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°9

EXPOSE DES MOTIFS

Par courriel du 27 mai 2015, l'association « Un toit partagé » a sollicité le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy pour adhérer à l'association et désigner un représentant au sein de son collège « membres actifs ».

Un toit partagé est une association à but non lucratif créée en 2014 dont la mission principale est de promouvoir des offres alternatives d'habitat pour les personnes retraitées, du fait du vieillissement et des changements de mode de vie.

L'Habitat Partagé est une solution pour prévenir la perte d'autonomie (rompre l'isolement et la solitude, bénéficier d'un logement adapté etc.) et une réponse aux problématiques économiques (mutualiser les dépenses de logement et de services etc.) des personnes retraitées.

La création d' « Un toit partagé » fait suite à une étude qui a été réalisée sur le territoire du Grand Nancy entre septembre 2011 et août 2012 sur l'Habitat Partagé.

L'association s'adresse aux personnes âgées de 55 à 70 ans.

L'offre proposée par l'association :

- Une colocation de 2 à 4 personnes
- Une colocation dans un logement tiers accessible et adapté (n'appartenant à aucun des colocataires)
- Une colocation située à proximité des services (commerces, médecins etc.)

Cette association est un partenaire incontournable du Centre Communal d'Action Social qui mène, depuis plusieurs années, des actions de lutte contre l'isolement, la solitude, la précarité des personnes retraitées et la perte d'autonomie.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'adhérer à l'association et de régler la cotisation de 50 € pour l'année 2015
- de désigner un représentant du Conseil d'Administration pour siéger au sein du collège « membres actifs »

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

La candidature de Mme Nadine CADET est proposée.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la candidature de Mme Nadine CADET.

Nadine CADET est désignée comme représentante du Conseil d'Administration pour siéger au sein du collège « membres actifs ».

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 15 juillet 2014.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 9 JUILLET 2015

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU C.C.A.S.**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Stéphanie GEORG, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

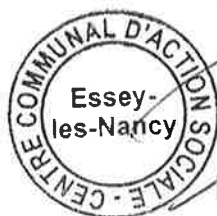
MM. Guy FRANIATTE et Matthieu RIFF.

EXCUSES :

Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI et Marie-France METZELARD.
MM. Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

Pour extrait,

Le Président,



Michel Breuille
Michel BREUILLE